



## Concept financier de l'école Rivendell

Introduction .....	1
1. Contexte légal : .....	2
2. Valeurs et principes .....	2
3. Identification des coûts .....	3
3.1. Frais fixes.....	4
3.2 Frais semi-variables .....	4
3.3 Frais variables.....	4
4. Ecolage.....	5
4.1 Réduction de l'écolage par des actions directes de l'école.....	5
4.2 Nécessité de trouver des dons.....	5
4.3 Bourses d'étude et aide aux familles.....	6
4.4 fonctionnement salarial.....	7
4.4 Notes importantes : .....	7

### Introduction

Le concept financier de l'école Rivendell présente la manière dont ont été pensées les finances de l'école et sa viabilité sur le long terme. Ce concept s'inscrit dans un cadre institutionnel, ce pourquoi nous commençons par expliciter le cadre légal dans lequel l'école s'insère. Ensuite, à l'intérieur de ce cadre, nous avons fait des choix, en fonction de nos valeurs et de nos possibilités, qui déterminent notre planification financière. Plus encore, le fonctionnement d'une école et les choix pédagogiques engendrent des coûts qu'il s'agit d'identifier et d'estimer. À partir de là, nous projetons les moyens de couvrir ces coûts, notamment par les écolages ou les dons. Nous proposons ainsi un budget prévisionnel, lequel tient compte de nos expériences passées. Nous concluons ce concept financier en identifiant les risques les plus importants et les moyens que nous avons de les contrer.



## concept financier

### 1. Contexte légal :

- a. L'école Rivendell est une école privée au sens des articles 65 et suivant LEO.
- b. La décision d'être une école privée n'a été prise que par défaut et avec regret. Il n'existe en effet pour l'instant que peu de possibilités légales de rattacher à l'école publique une structure comme la nôtre, proposant des conditions-cadres différentes. Le pluralisme scolaire n'existe pas encore, mais nous espérons que cela changera dans l'avenir. Nous sommes en effet convaincus de la nécessité d'une école publique de qualité, universelle et gratuite, et nous espérons que notre école pourra un jour rejoindre la sphère publique et gagner la gratuité, lorsque les normes légales auront changé. Nous ne voulons cependant pas attendre ces transformations, parce que nous considérons comme urgent de proposer des alternatives pédagogiques, en réponse à l'évolution de la société, aux découvertes anciennes et récentes des sciences de l'éducation, ainsi qu'au mal-être de certains élèves et enseignants.
- c. Pour l'instant l'école Rivendell ne perçoit aucune subvention. Des démarches vont être entreprises en temps voulu selon l'article 67 LEO pour obtenir des subventions, mais celles-ci sont limitées à 20% des coûts d'un élève dans l'école publique.
- d. L'école Rivendell développe donc son propre concept financier, avec comme objectif d'assurer son fonctionnement sur le long terme.
- e. Nos sociétés ont fait le choix depuis le 19e siècle de financer l'école au travers des impôts, rendant l'école "gratuite". Actuellement, en tant qu'école privée, l'école Rivendell ne peut pas profiter des impôts pour assurer son fonctionnement, elle doit donc compter sur un autre apport financier. Cet apport est assuré par les dons, les écolages, et éventuellement le produit des activités de l'école.

### 2. Valeurs et principes

Le concept financier de l'école Rivendell s'appuie sur les valeurs et principes suivants :

- a. L'école Rivendell est une association sans but lucratif, au sens des articles 60 et suivant du Code civil. Elle ne cherche donc aucunement à réaliser du profit. Elle fixe ses prix sans marges bénéficiaires.
- b. L'école Rivendell ne cherche pas offrir des salaires plus élevés que dans le public : cela évite que des enseignants postulent pour des raisons pécuniaires (nous privilégions d'autres motivations, plus vocationnelles) et assure une certaine solidarité avec la profession. Si besoin, nous proposons cependant un salaire en dessous des standards. Nous considérons en effet que notre engagement est citoyen et missionnaire, cela pouvant nécessiter des sacrifices.
  - a. Petit historique : la première année, nos enseignants ont travaillé exclusivement bénévolement. L'année suivante, le salaire était de 2000 CHF brut par mois pour un 100%. Les trois années suivantes, nous avons essayé de rémunérer à 4000 CHF brut, sans succès. Plus de 6 mois par an, les salaires redescendaient à 2000 CHF brut, deux à trois mois n'étaient même pas payés. Les enseignants s'étaient engagés avec foi dans cette incertitude afin d'assurer la santé financière de l'école. La raison du manque de liquidité était que nous avons accepté de nombreux élèves qui ne pouvaient pas payer l'écolage complet, avec l'accord des enseignants. Cette situation a été un beau vécu, nous a



### concept financier

beaucoup appris, mais nous souhaitons désormais pouvoir offrir d'autres conditions à nos enseignants.

- c. L'école Rivendell souhaite être un employeur responsable et pouvoir assurer un revenu stable et digne à ses collaborateurs. Un salaire équitable est une condition du professionnalisme et de la qualité.
  - a. En effet, notre expérience nous a montré que si le salaire n'est pas suffisant pour vivre, les collaborateurs ne restent pas plus de quelques années et dans le contexte sociétal actuel, peu de collaborateurs hommes peuvent s'engager. Une équipe stable et variée est un gage de qualité pédagogique.
- d. L'école Rivendell privilégie la qualité de l'enseignement, et plafonne le nombre d'élèves à 12 pour un poste d'enseignant à 100%. Elle considère en outre que pour l'instant, son nombre d'élèves maximum est de 36, et cherche à engager l'équivalent de trois postes d'enseignement à 100% d'enseignant. À cela s'ajoutent des temps partiels pour la direction de l'école, le secrétariat, les finances, le coaching familial et l'enseignement spécialisé.
- e. De plus, l'école Rivendell souhaite encourager le co-enseignement. Nous mettons ainsi en place un système permettant de rémunérer des experts, lesquels sont invités pour intervenir ponctuellement dans les classes, sur des sujets spécifiques.
- f. L'école Rivendell a conscience qu'un écolage peut se montrer un frein conséquent pour inscrire un enfant. Si l'école ne souhaite pas négocier son prix, nous mettons en place des solutions de financement au travers d'un fond de soutien pour les familles ayant des besoins financiers. L'objectif est d'éviter de refuser un élève uniquement sur des questions financières. Le fond est compétent pour assurer ce but.

### 3. Identification des coûts

A. L'école Rivendell dispose de trois catégories de coût :

- les frais fixes, qui sont indépendants du nombre d'élèves, et qui devront être assumés quoi qu'il arrive. Si nous devons avoir 0 élève, ces frais constitueraient une perte nette.
- Les frais semi-variables, qui varient de manière non linéaire selon le nombre d'élèves, et sur lesquels nous pouvons intervenir directement, en négociant les prix et les conditions sans pour autant diminuer la qualité pédagogique. Si les conditions financières sont très difficiles, nous pourrions réduire ces frais au cas par cas. En outre, les enseignants qui s'engagent à l'école Rivendell sont conscients que leur salaire pourrait être réduit selon la situation financière de l'école. Les salaires sont donc variables, dans une proportion acceptable.
- Les frais variables, qui dépendent des élèves et évoluent de concert avec ce nombre d'élèves.

## concept financier

### 3.1. Frais fixes

Type	Explications et remarque	Estimation mensuelle
Location des locaux et charges	Locaux mis aux normes selon les standards du public, au minimum 400m <sup>2</sup> pour 36 élèves	4500
Assurances et frais bancaires	RC, assurance choses, protection juridique, LCA, LAA	1500
MITIC	Abonnement journaux, connexion internet, firewall, maintenance, hébergement, nom de domaine, site internet, renouvellement du matériel informatique, achat de programme et abonnements	1000
<b>Total frais fixes</b>		<b>7000</b>
<b>Par enfant</b>	<b>(estimation à 30 élèves)</b>	<b>233</b>

### 3.2 Frais semi-variables

Type	Explications	Estimation (mois)
Location salle de gymnastique	La salle de gymnastique de Prêles nous coûte environ 3600 par an, trois fois par semaine	600.-
Salaires enseignants	3 postes à 100%, pour une rémunération de 7000 CHF brut par mois, soit un peu en dessous du public.	21'000
Salaires secrétaire et fiduciaire	Une secrétaire pour assurer le suivi des écolages et de la comptabilité ainsi que du courrier est indispensable. Le poste est estimé à 20%	1000
Salaire horaire intervenant externe	Selon notre concept pédagogique, l'enseignant invite des experts pour apporter certains savoirs. Le budget pour ces experts est de 1000 CHF par mois	1000
Coaching	Nous proposons à nos élèves ainsi qu'à leurs parents les services d'un coach familial en cas de besoin, qui intervient directement sur le lieu scolaire. Le budget pour ces services est de 700 CHF par mois	700
Direction	La direction de l'école est un travail à temps plein, qu'il s'agit également de rémunérer pour assurer une certaine stabilité. Un poste à 100% est nécessaire, avec un salaire identique aux enseignants.	7000
Nettoyage et entretien des locaux	Estimations	1000
Transport divers	À partir de 7 élèves, nous prévoyons un coût de transport, puisqu'une voiture privée ne suffira plus à les transporter.	700
Formation des enseignants	Estimation pour le coût des séminaires, des formateurs, etc.	400
Divers et imprévus	Estimation	1600
<b>Total frais semi-variables</b>		<b>35'000</b>
<b>Par enfant</b>	<b>(estimation à 30 élèves)</b>	<b>1166.-</b>

### 3.3 Frais variables

Type de frais	Explications	Estimation mensuelle
Matériel	Papier, crayon, cahier, etc. il est à noter que le matériel pédagogique doit être créé ou récupéré par l'enseignant, nous n'achetons en principe pas de cahier de l'élève. Nous estimons les coûts à 30 CHF par élève	1000 CHF
Projets spéciaux	Notre pédagogie comprend de nombreux projets spéciaux, qui peuvent avoir un coût (sortie, visite de musée, achat de matériel spécial, transport, hébergement, etc.). Nous estimons les coûts à 15 CHF par élève	500 CHF
Camp	Notre pratique pédagogique nous conduit à vivre plusieurs camps, jugés comme essentiels pour l'expérience, l'apprentissage et la formation du groupe. Nous prévoyons 20 CHF par jour par enfant, à raison de 3 jours de camp par ans pour le cycle 1, 10 jours de camp par an pour le cycle 2, 20 jours de camp par an pour le cycle 3, soit une moyenne estimée à 11 jours de camps par enfant.	500 CHF
Total frais variables		2000.-
Par enfant	(estimation à 30 élèves)	66.-
<b>Total global</b>		<b>44'000 CHF</b>



## concept financier

### 4. Écolage

En prenant en considération l'ensemble des frais et en les divisant par 30 élèves (considérant que l'école ne sera pas forcément pleine tout le temps), l'écolage se monte à 1466 CHF par mois, pour 12 mois. C'est le coût réel de l'écolage, pour un financement idéal.

#### 4.1 Réduction de l'écolage par des actions directes de l'école

Or, si nous devons exiger cet écolage, il nous semble que cela restreindrait grandement notre public, provenant ainsi que des classes moyennes supérieures et aisées, faisant de nous une école trop élitiste, ce que nous souhaitons éviter. Notre cœur et notre vision sont de pouvoir être accessible à tous, même au plus démunis. Nous considérons que de recevoir un enseignement de qualité est un droit fondamental (art. 26.1 DUDH), tout comme celui de pouvoir choisir le genre d'éducation à donner à son enfant (art. 26.3 DUDH), l'offrir au plus grand nombre est un devoir moral, citoyen.

Pour atteindre cet objectif, nous avons mis en place trois mesures destinées à réduire le prix de l'écolage:

Type de frais	Explications	économie mensuelle pour 1 élève
Frais fixes	En adoptant une attitude économe et en demandant aux parents de fournir eux-mêmes un ordinateur à leur enfant avec les programmes adaptés, nous considérons que nous pouvons économiser 20% des frais	50 CHF
Frais semi-variable	En choisissant de payer nos enseignants et la direction un peu en dessous du standard public (à 5500 CHF brut), en déléguant certains services aux parents (nettoyages, transports), en demandant aux parents de prendre en charge les séances de coaching familial et en limitant les imprévus, nous prévoyons une économie de 10'000 CHF par mois, soit 360 chf par enfant	330 CHF
Frais semi-variable	Pour l'instant, la direction travaille de manière bénévole, cela allégeant un salaire de 5500 CHF	180 CHF
Frais variable	En demandant aux parents de gérer en partie de matériel et de participer aux frais occasionnels de camp, tout en étant économe en matériel et en incluant dans nos projets des recherches de fond à mener avec les élèves pour assumer une part des coûts (ce qui est intéressant au niveau pédagogique) nous pouvons réaliser des économies de 50%	30 CHF
Écolage prévu	$1466 - 590 = 876$	876

#### 4.2 Nécessité de trouver des dons

Si l'école Rivendell souhaite tourner, elle est contrainte de demander 876 CHF par mois par élèves. Cette somme d'écolage est la limite incompressible sous laquelle nous ne pouvons pas descendre, et elle représente encore un risque si nous n'avons pas suffisamment d'élèves.



### concept financier

Par exemple, si nous en avons 27, nous devons choisir entre faire deux classes de 13 et 14 et éliminer un temps plein, cela nous faisant perdre en qualité d'encadrement, ou payer un enseignant pour 7 élèves, avec une perte de 2700 CHF par mois. Comme nous préférons cette seconde solution, cela implique que l'école doit chercher des dons chaque année si elle se retrouve dans cette situation. Notons cependant que si nous dépassons les 30 élèves, leur écolage nous permet de relâcher le budget et d'éviter certaines économies.

Le fait que la direction reste bénévole n'est pas non plus une solution satisfaisant sur le long terme. Une direction est un élément clé, et la rémunération permet d'assurer le long terme, de remplacer les personnes en cas de changement de carrière. Des dons sont à ce niveau encore nécessaire.

Nous considérons ainsi qu'un écolage arrondi à 870 CHF permet d'assurer le fonctionnement minimum. L'école doit trouver du financement supplémentaire pour assurer ses arrières et offrir une rémunération à sa direction. Nous estimons le besoin de dons à 50'000 CHF par an.

#### 4.3 Bourses d'étude et aide aux familles

Un écolage à 870 CHF reste conséquent et nous souhaitons éviter que des familles convaincues renoncent à notre école pour des raisons financières. Notre vision est de pouvoir accueillir tout un chacun et de ne pas créer une école d'élite, destinée uniquement à une classe sociale aisée ou à des personnes acceptant de faire d'immense sacrifice. Nous croyons en une école universelle, accessible à tous, inclusive, transcendant les classes sociales. Nous voulons pouvoir répondre aux aspirations de tous.

Durant nos cinq premières années, nous avons ainsi choisi de ne pas refuser d'élève pour des motifs financiers. Résultat, plus de la moitié de nos élèves ne payaient pas l'écolage complet, et de loin, voir fréquentait notre école gratuitement. Cela nous a amenés à être systématiquement en déficit, celui-ci ayant été absorbé par les enseignants, qui ont accepté de diminuer leur salaire. Or, cette situation n'est pas tenable sur le long terme. Plus encore, la gratuité a amené une dévalorisation de notre travail dans les représentations des différents acteurs.

Nous avons donc décidé de ne plus discuter nos écolages (sauf cas de force majeure) : à partir de la rentrée 2024, un élève doit s'acquitter du montant de 870 CHF par mois.

Nous ne voulons cependant pas abandonner les familles qui n'ont pas les moyens de payer une telle somme. Nous avons donc mis en place un fond de soutien. Celui-ci, organisé sous forme d'association indépendante, a pour rôle de réunir des financements pour la création de bourses d'étude.



#### concept financier

Ainsi, les familles ne parvenant pas à payer l'écolage au complet peuvent déposer une demande de bourse à ce fond, lequel réunit des experts indépendants qui analysent la demande, cela en prenant connaissance de la déclaration d'impôt et du budget familial. Sur leurs observations, les experts décident d'accorder ou non une réduction, et le cas échéant, choisissent le montant de la réduction de l'écolage. Les parents reçoivent alors la facture de l'écolage réduit, et le fond verse la différence à l'école afin d'assurer son fonctionnement.

Le fond peut proposer des réductions allant jusqu'à 70%, cela amenant à un écolage minimum de 261 CHF par mois. Cette somme nous paraît accessible à tous.

#### 4.4 fonctionnement salarial

Le fonctionnement financier de l'école Rivendell n'étant pas encore stabilisé, nous continuons à demander à nos enseignants d'accepter la perspective de réductions de salaire dans le cas où l'école ne parvenait pas à assumer l'ensemble de ses charges. Cette clause nous permet d'assurer un fonctionnement stable, elle a été utilisée à de très nombreuses reprises par le passé. Nous considérons comme important que les parents soient au courant des sacrifices consentis par les enseignants, qui donne beaucoup à l'école.

#### 4.4 Notes importantes :

- Les parents qui signent le contrat d'inscription déclarent être en accord avec ce règlement des écolages.
- Si un enfant est inscrit à l'école Rivendell par un organisme ou par l'État, l'écolage demandé correspond alors au coût réel, soit à 1500 CHF par enfant par mois.
- En cas d'inscription en cours d'année, l'écolage est dû du mois d'entrée au mois d'aoûts de l'année suivante.
- En cas de départ en cours d'année sur la demande des parents ou pour non-respect du contrat d'inscription et du contrat pédagogique, l'écolage pour lequel les parents se sont engagés est dû jusqu'à la fin de l'année. Dans des cas particuliers et sur la demande des parents, le comité de direction peut réduire ces frais.